

Licence Information et communication

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Information et communication. 2014, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis. hceres-02036835

HAL Id: hceres-02036835 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036835v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence

Information et communication

de l'Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Vague D - 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s):/

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention: Information et communication

Domaine: Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140007166

Périmètre de la formation

• Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université Paris 8-Vincennes Saint-Denis 2 Rue de la Liberté, 93200 Saint-Denis.

- Délocalisation(s): /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Information et communication* de l'Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis propose une formation pluridisciplinaire à travers l'acquisition de connaissances et compétences théoriques, méthodologiques et pratiques autour de la communication comme interface. Accueillant environ 200 étudiants en première année, elle offre une spécialisation progressive autour de cinq parcours-types : *Médias et médiatisation, Communication des organisations, Médiations culturelles et scientifiques, Nouveaux médias et communautés numériques* et *Écritures audiovisuelles*. Cette mention autorise une poursuite d'études, notamment dans les masters domaine *Culture et communication* interuniversitaires Université Paris 8/Université Paris 13.

Synthèse de l'évaluation

Appréciation globale :

La licence mention *Information et communication* de l'Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis propose une formation aux « humanités nouvelles ». Elle se déroule selon une spécialisation progressive dès la fin du premier semestre autour de cinq parcours-types organisés à partir de mineures *Médias et médiatisation, Communication des organisations, Médiations culturelles et scientifiques, Nouveaux médias et communautés numériques* et *Écritures audiovisuelles*. Une mineure externe peut également être choisie dans l'offre de l'Université. Le dossier ne donne pas



d'indicateurs sur la répartition des étudiants par parcours. Le projet pédagogique présente plusieurs zones d'interrogation: pertinence de la mineure *Médias et médiatisation* au regard des débouchés visés et apparemment non atteints; concurrence entre les mineures *Médiations culturelles et scientifiques* et *Nouveaux médias et communautés numériques* avec les parcours de la licence Paris 13 *Médias, culture* et *Multimédia et innovation*. On peut également s'interroger sur l'inadéquation entre les contenus (et l'intitulé) de la mineure *Communication des organisations* et son objectif de former des « professionnels généralistes de l'information capables d'assumer la responsabilité d'un service d'information ». De manière similaire, l'accès souligné au CAPES de Documentation ne correspond pas à la formation proposée. L'enseignement obligatoire d'informatique, pouvant mener au C2i, est dispensé par le Service « Informatique pour tous », et l'enseignement de langue, pouvant mener au CLES, est assuré par le Centre de langues (CDL) et par les départements LEA et LLCE. En matière de stage, deux sont prévus d'une durée minimale de trois mois dont au moins un peut être effectué au semestre 6.

Les étudiants disposent de plusieurs dispositifs d'aide à la réussite : cours consacrés à l'élaboration du projet professionnel, parcours d'intégration en semestre 1, et bilans individualisés en première année (L1) et 3ème années (L3). Des contrats pédagogiques sont mis en place à destination des étudiants en difficulté ainsi que des cours de mise à niveau pour ceux intégrant la L2 ou la L3 après un DUT ou un BTS. Plus d'un quart des enseignements portent sur la méthodologie et un tutorat d'accompagnement est réalisé dès la L1 par des étudiants de master ou de doctorat. Le passage vers les licences professionnelles *Techniques journalistiques pour les nouveaux médias* et *Communication, informatique, multimédias* de l'Université est mentionné comme possible. La mobilité internationale est encouragée : 15 % des étudiants inscrits en L3 (une trentaine d'étudiants) passent un ou plusieurs semestres à l'étranger par le biais des programmes ERASMUS, MICEFA et CREPUQ. La licence propose des aménagements du temps à destination des artistes et des sportifs de haut niveau, ainsi qu'une adaptation des enseignements pour les étudiants en reprise d'études.

La préparation à l'orientation, revendiquée dès la phase de recrutement et poursuivie tout au long du cursus, se marque par un faible taux d'abandon. Plus de 75 % d'étudiants poursuivent en deuxième cycle ; il est indiqué dans le dossier que 15 % d'étudiants continuent dans les masters de Paris 8, et l'autoévaluation précise que 30 % intègrent l'une des quatre spécialités du master *Culture et communication* de l'Université. On ne sait pas de quels masters il s'agit exactement, sachant qu'il existe cinq masters interuniversitaires Paris 8/ Paris 13 dans ce domaine. La licence mentionne un taux minime d'étudiants sortants non diplômés (taux de diplomation d'environ 70 %). Près de 50 % des diplômés s'insèrent dans des secteurs sans relation avec « les industries créatives » ; les postes occupés ne sont pas précisés.

L'équipe pédagogique, structurée autour de multiples responsables, comprend 25 enseignants-chercheurs (qualifiés en 71 ème section), 4 enseignants du secondaire, et une cinquantaine de professionnels. Environ 70 professionnels interviennent également dans la formation, et 3 secrétaires font office de soutien administratif. Un conseil de perfectionnement composé des responsables des mineures, des personnels administratifs concernés, de 2 professionnels, et des représentants étudiants se réunit en début de chaque semestre. La connaissance de la population étudiante résulte de l'utilisation d'Apogée et d'études ponctuelles réalisées par les étudiants dans le cadre d'un cours ; son impact sur le pilotage n'est pas précisé. L'autoévaluation, très positive, est identique dans de nombreux passages avec le dossier. Les recommandations émises par l'AERES lors de la précédente évaluation ont été prises en considération.

• Points forts :

- Une équipe pédagogique (et administrative) robuste et concernée par la réussite de ses étudiants.
- Un très faible taux d'abandon (moins de 20 % en cours de cursus).
- La richesse des liens avec les environnements socioéconomiques.

Points faibles :

- La cohérence et la pertinence de certains des parcours au regard de l'offre parisienne et de quelques débouchés visés.
- L'écart entre la forte mise en évidence de la dimension professionnalisante et le devenir effectif des étudiants (poursuite d'études majoritaire / insertion professionnelle décalée).
- La faible pertinence pédagogique des enseignements mutualisés (notamment celui de langues).

Recommandations pour l'établissement

La licence mention *Information et communication* de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis propose une formation aux « humanités nouvelles » à travers le choix de mineures débouchant sur cinq parcours-types : *Médias et*



médiatisation, Communication des organisations, Médiations culturelles et scientifiques, Nouveaux médias et communautés numériques et Écritures audiovisuelles. Il serait intéressant de renforcer les contenus du projet pédagogique au regard des objectifs visés aussi bien en termes de poursuite d'études et de débouchés professionnels que vis-à-vis des parcours de licence voisins. À ce titre, les liens qui peuvent être faits avec la licence Information-Communication de Paris 13 - liens effectifs au niveau master - mériteraient d'être approfondis. Dans cette optique encore, la conception des parcours mériterait d'être remaniée, notamment le parcours Médias et médiatisation, dont les débouchés visés se rapprochent sensiblement de la licence (L3) de Sciences politiques et sociales mention Information et communication de l'Institut française de presse (IFP) de l'Université Panthéon-Assas Paris 2, mais qui revendique de ne pas être « un diplôme de journalisme ». Enfin, le parcours Communication des organisations gagnerait en pertinence par son articulation autour d'une mineure « Information », dont la dominante est mise en avant dans les débouchés visés et revendiquée à plusieurs endroits du dossier. Ces différents ajustements augmenteraient ainsi visiblement la cohérence globale du projet et compléteraient l'offre de formation parisienne en information communication. Enfin, si la mutualisation des enseignements, notamment de langue, est intéressante en termes d'économie et de relations entre étudiants de mentions différentes, leur prise en charge par l'UFR « Culture et communication » permettrait vraisemblablement d'assurer la spécialisation dont ils relèvent dans chaque domaine concerné par la mention *Information et communication*.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C): A



Observations de l'établissement

Monsieur Jean Marc GEIB Directeur de la section de la formation et des diplômes 20 rue Vivienne 75002 PARIS

Danielle TARTAKOWSKY Présidente de l'université

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Danielle TARTAKOWSKY Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle PARTAKOWSKY

WES CANT DE

Licence Information et communication

L'équipe pédagogique de la licence "Information et communication" a pris acte de l'évaluation de l'AERES. Le rapport souligne les points forts de notre formation que sont le faible taux d'abandon, la richesse et le maillage de notre formation avec les environnements socio-économiques ainsi que la solidité de l'équipe administrative et pédagogique. L'ensemble de l'équipe se trouve confortée dans les choix effectués et incitée à poursuivre dans la voie collectivement initiée.

L'évaluation pointe (pp. 2-3) que " *le dossier ne donne pas d'indicateurs sur la répartition des étudiants par parcours* ". Voici cette répartition :

Mineure "Médias et médiatisation": 80 étudiants

Mineure "Médiation culturelle et scientifique": 50 étudiants

Mineure "Communication des organisations : 50 étudiants

Mineure "Nouveaux médias et communauté numérique": 35 étudiants

Mineures externes: 15 étudiants

La mineure "Ecritures audiovisuelles" n'a pas encore été ouverte.

On peut lire (p. 3) que "il est indiqué dans le dossier que 15 % d'étudiants continuent dans les masters de Paris 8, et l'autoévaluation précise que 30 % intègrent l'une des quatre spécialités du master Culture et communication de l'Université. "L'écart des pourcentages s'explique par une rédaction imprécise : le chiffre de 15 % correspond au débouché dans une seule spécialité (" Industries créatives ") ; le chiffre de 30 % correspond au débouché dans les quatre spécialités.

Sur le fond, l'évaluation s'interroge sur " la cohérence et la pertinence de certains parcours au regard de l'offre parisienne et de quelques débouchés visés ". Nous souhaitons tout d'abord souligner que rares sont les licences en " information et communication " qui se déroulent sur 3 ans. En région parisienne, la plupart des formations dans notre discipline débutent au niveau L3. Ainsi, la licence " information et communication " de l'Université Paris 8 est une des 3 licences de la région parisienne qui propose une formation complète en 3 ans (avec Paris 13 et Paris 3¹). La licence " information et communication " de Paris 8 a donc une pertinence disciplinaire forte qui attire de nombreux étudiants.

La licence "information et communication " propose cinq "mineures " qui fondent la progressivité du parcours : "Médias et médiatisations " ; "Communication des organisations " ; "Médiation culturelle et scientifique " ; "Nouveaux médias et communautés numériques " et enfin, "Écritures audiovisuelles ". Ces cinq domaines couvrent l'ensemble du champ de la communication, et trouvent là leur pertinence. Cette approche est également soutenue par un grand bassin de candidatures chaque année ; par exemple, en 2013, la licence n'a pu offrir que 175 places aux 884 candidatures APB.

Par ailleurs, nous nous félicitons que l'AERES note que l'équipe de la licence se préoccupe des débouchés mais celle-ci s'interroge sur "la pertinence de la mineure "médias et médiatisations" au regard des débouchés visés et apparemment non atteints ". Il est important de savoir que cette mineure ne mène pas nécessairement aux métiers du journalisme, dans la mesure où les formations pour cette profession sont accessibles en France de préférence au niveau master (pour les écoles reconnues par l'État). Par ailleurs, les écoles de journalisme offrent une formation spécifique orientée vers des cours "pratiques", ce qui n'est pas l'objet de ce parcours spécifique, même s'il propose quelques cours de réalisation. Les domaines de compétences visés par cette mineure sont très larges puisqu'ils visent un ensemble de secteurs où les

1

Le cas de Paris 3 Sorbonne Nouvelle est lui-même particulier puisque au niveau L1 et L2 ce sont des parcours combinés avec d'autres disciplines qui sont proposées aux étudiants de science de l'information et de la communication.

professionnels sont amenés à être en contact avec les médias d'information ou de divertissement que ce soit pour la promotion (chargés de communication, attachés de presse), la programmation, l'animation de communauté sur le Web, ou encore la rédaction de contenus, par exemple. C'est donc une offre pédagogique portant sur le secteur des médias, leurs contenus et les pratiques des journalistes et la sensibilisation aux nouveaux modes de diffusion de l'information qui est proposée aux étudiants afin que ces derniers se saisissent de la complexité du secteur et des différents champs de compétences qui existent autour de ce que l'on nomme " médias ".

L'évaluation de l'AERES souligne "*l'écart entre la forte mise en évidence de la dimension professionnalisante et le devenir effectif des étudiants* ". Nous souhaitons préciser que le débouché principal de nos étudiants étant les masters, la licence "information et communication "n'a pas à proprement parler de vocation professionnalisante. La question de la professionnalisation et des débouchés fait partie du cursus **en tant qu'outil pédagogique** afin de motiver les étudiants en les sensibilisant au bassin d'emploi dans lequel ils seront amenés, ultérieurement, à trouver du travail. L'objectif de nos formations est de procurer à nos étudiants des connaissances à la fois économiques, sociologiques, structurelles sur les secteurs de l'emploi concernés par leur formation, complétées par des savoirs pratiques et méthodologiques. Ainsi, dans les mineures, il est proposé, dans chaque parcours, un cours théorique de présentation du champ professionnel, un cours méthodologique visant à utiliser les méthodes des sciences sociales pour approcher les pratiques professionnelles des acteurs de ce champ et un cours de réalisation pratique sous forme d'atelier.

Cette sensibilisation aux débouchés professionnels est structurante dans notre offre de formation, elle se traduit aussi par la place importante que nous accordons aux stages (en accord avec les recommandations de l'AERES), cequi nous a conduit à intégrer dans la maquette deux stages obligatoires sur l'ensemble du cursus de licence qui seront encadrés par des enseignants et évalués par des "mémoires de stage" problématisés, mémoires qui font l'objet d'une note.

Pour ce qui est des statistiques sur nos débouchés (qui n'ont pas encore pu être effectuées par le service Statistique de l'université ou un Observatoire de la vie étudiante spécifique qui devrait prendra bientôt en charge ce volet), elles résultent d'enquêtes internes administrées auprès de nos étudiants diplômés. Les chiffres de notre enquête annuelle d'insertion montrent que les diplômés trouvent de l'emploi dans 5 secteurs principaux : les métiers de la communication (50 %), de la vente (26 %), de la formation et de l'administration (9 % chacun) et ceux de l'animation (5 %). Le suivi de ces indicateurs et la mise en place d'enquêtes *ad hoc* est un des points importants sur lequel nous nous concentrerons pour le prochain contrat quinquennal.

Enfin, nous souhaitons rappeler *l'importance des langues* au service de l' "information-communication". En effet, des cours spécifiques d'anglais "English for communication" font partie de l'offre de formation, mais ils ne peuvent être pris que par des étudiants de niveau 6. Plus de 70 % de nos étudiants n'ayant pas ce niveau, ces derniers doivent parfaire leur niveau de langue avant de pouvoir choisir ce cours, le plus souvent en fin de parcours.